

geront jamais au conseil. Le jeu de la répartition est donc fait dans ces fa-ux quarante et un pre-irs éligibles. On y trouve ? Trois MoDem, quatre ts, deux PCF, dix repré-itants de la société civile. une autre prise de guer-Raphael Pitti. Le général-entiste, un temps candi-en 2007 aux législatives r le MoDem. Si on y ajou-Myriam Sagrarena, con-iste lors du dernier nda, on retrouve bien la-nté politique de Domi-ue Gros : capter l'héritage-Maria-Jo Zimmermann sa droite.

O.I.

omme

ocier les meilleurs tarifs, me pour le fioul domes- le ou les affaires scoli- » Objectif pour Florian Hippot : renforcer le lien tal et « redonner du pou- r d'achat à la popula- »). Sinon, sans surprise, numéro 2 du Front natio- accentué son discours la « tolérance zéro » et la professionnalisation » de- olice municipale.

Justice Procureur général à Nancy Patrick Poirret est à l'origine du « téléphone de grand danger », qui permet aux femmes victimes de violences conjugales de prévenir les forces de l'ordre. Le dispositif va être étendu à l'ensemble de la France

# Conjoint violent et téléphone d'alerte

**Nancy.** « Le téléphone de grand danger », écrit par Patrick Poirret, procureur général à Nancy, n'est pas un livre comme les autres mais plutôt le journal de bord d'un magistrat passionné de politique pénale qui a transformé en quelques années une belle idée - sécuriser les femmes victimes de violences conjugales - en une loi.

L'article 10 du « projet de loi pour l'égalité réelle entre hommes et femmes », qui vient de passer en deuxième lecture en Sénat, prévoit en effet la création d'un nouvel article dans le Code de procédure pénale. Ce nouveau texte dispose qu'« en cas de grave danger menaçant une personne victime de violences de la part de son conjoint, le procureur peut attribuer à cette dernière, pour 6 mois renouvelables, un dispositif de téléprotection lui permettant d'alerter les autorités. Avec l'accord de la victime, ce dispositif peut permettre sa géolocalisation ».

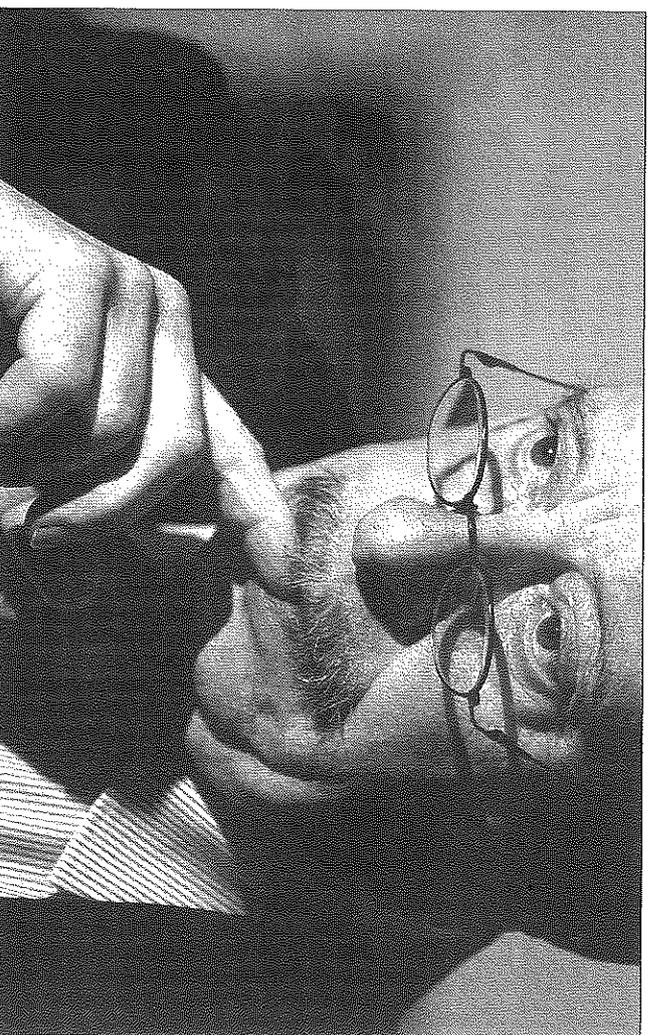
C'est lors de son passage à Bobigny, comme procureur-adjoint, que Patrick Poirret, âgé aujourd'hui de 57 ans et natif de Vesoul, a initié l'idée d'équiper les femmes victimes de violences conjugales d'un téléphone doté d'une touche d'alerte qui permet à la bénéficiaire d'être en contact immédiat avec une plateforme de Mondial - Assistance qui, elle, peut mettre directement la femme agressee en relation avec la police ou la gendarmerie.

« On parle beaucoup de l'insécurité à l'extérieur. Une femme qui est suivie dans la rue est soulagée quand elle arrive chez elle, quand elle referme la porte », explique le magistrat. « Là, c'est le contraire : c'est la femme qui tremble quand l'homme met la clé dans la porte... »

Patrick Poirret livre des chiffres dramatiques : « 200 000 femmes par an sont victimes de violences par conjoint, seulement 20 % se déplacent à la police ou à la gendarmerie. Tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son conjoint. En 2012, 197 conjoints, dont 166 femmes, sont décédés, ce qui a représenté 25 % des morts violentes de l'année ». A ces 197 décès se sont inévitablement ajoutés ceux de « victimes collatérales » : enfants, rivaux (frères ou supposés), autres victimes, suicides d'auteurs. On arrive alors à un total de 314 décès...

« Si tu bouges, je te crève... »

En Seine-Saint-Denis, avec la précieuse aide d'Ernestine Ronal, responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, Patrick Poirret a testé le dispositif. Nommé procureur de Strasbourg en 2009, il a poursuivi avec succès l'expérimentation dans le Bas-Rhin.



Patrick Poirret : « Le moment le plus dangereux ? Très certainement la sortie de détention du conjoint ».

frappé d'une mesure d'interdiction d'approcher ou de rencontrer sa concubine ».

Tous les mois, un comité de pilotage se réunit pour attribuer les téléphones qui, à l'avenir, pourraient être géolocalisables. En amont, une association d'aide aux victimes a évalué la situation de danger, le parquet a vérifié le passé pénal du conjoint, le risque de réitération.

« Le moment le plus dangereux ? Très certainement la sortie de détention du conjoint », reprend Patrick Poirret. C'est à ce moment précis que Sylvie a failli perdre la

vie. Cette Strasbourgeoise livre dans l'ouvrage de Patrick Poirret un témoignage tout simplement bouleversant. On y sent, dans un premier temps, la violence psychologique de son mari puis les menaces, une première agression avec une arme à feu et une première incarcération.

Un téléphone de grand danger lui est attribué deux jours avant la sortie de prison de son mari. Une semaine plus tard, celui-ci l'aborde sur un parking, lui montre discrètement la pointe d'un couteau qui dépasse de sa

manche. « Si tu bouges, je te crève... ». Sylvie appuie sur le bouton « Alerte », parvient à entraîner son mari dans un restaurant « pour discuter ».

Lorsque Mondial - Assistance la rappelle, Sylvie fait croire qu'elle est en ligne avec son travail, donne de précieuses indications pour être localisée. Les forces de l'ordre arrivent au moment où le mari tente de la poignarder... »

Eric NICOLAS

eric.nicolass@estrepubli- cain.fr « Le téléphone de grand danger, un téléphone pour sauver des vies de femmes » Editions L'Harmattan, 14,50 €.

Photo Alexandre MARCHI